

Réf: Dossier N° : 58694

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SOLANGE SERVICES »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI, NON LOIN DU
TERMINUS 205, 27 BP 660 ABIDJAN 27**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOLANGE SERVICES » .

Objet: Le service traiteur, L'évènementiel, La location de chaises et ustensiles divers

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI, NON LOIN DU
TERMINUS 205, 27 BP 660 ABIDJAN 27**

**GERANT: Monsieur ADJOUMANI YVES-ROCK KOFFI. Madame
DJADOU YAOUA SOLANGE.**

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32988 du 21/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29803 du 21/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

